

	-40%	-30%	-51%	-59%	-40%	-51%	
--	------	------	------	------	------	------	--

Quand la campagne coopère avec la ville

ANNE FAIRISE ([URL:/USERS/ANNE-FAIRISE](https://www.alternatives-economiques.fr/users/anne-fairise)) | 01/12/2018 |

Depuis 2017, le Pays Portes de Gascogne, qui couvre un tiers du Gers, est lié à Toulouse Métropole par un contrat de réciprocité, pensé comme un levier de développement durable.

Emprunter le matin la RN 124 depuis la commune gersoise de L'Isle-Jourdain en direction de Toulouse, dans le département voisin de Haute-Garonne, suffit à mesurer combien la métropole toulousaine irrigue au-delà des frontières de ses 37 communes. Jusqu'à 9 heures, ça bouchonne sec. Il faut souvent une heure et demie pour parcourir les 30 kilomètres séparant les deux villes. Emblématique de l'importance des "navetteurs" gersois, L'Isle-Jourdain compte plus d'actifs que d'emplois (4 175 contre 3 600). Et la demande de services y explose. A la maison des jeunes et de la culture (MJC), place de Compostelle, en quinze ans, le nombre d'adhérents a été multiplié par dix !

Autre effet de la proximité du bassin aéronautique toulousain, de plus en plus de sous-traitants et d'équipementiers se sont installés sur ce territoire, ravis d'y trouver des surfaces à des prix abordables : Latécoère à Gimont, Excent à Pujaudran, Equip'Aero ou Air Cost Control près de L'Isle-Jourdain... L'aéronautique est ainsi devenue le deuxième secteur industriel du Gers après l'agroalimentaire, avec près de 2 000 emplois.

20 000 nouveaux habitants

Profiter au maximum du dynamisme du pôle aéronautique de la métropole toulousaine, c'est la raison pour laquelle s'est opéré, en 2003, le regroupement de cinq communautés de communes (73 000 habitants), au sein du pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Pays Portes de Gascogne. L'annonce que l'usine Airbus de Blagnac, dans la banlieue de Toulouse, était retenue pour l'assemblage de l'A380, le plus grand avion civil au monde, a

sonné l'heure du regroupement. *"Il fallait s'organiser pour capter au mieux une partie de la croissance économique, en cherchant à attirer des sous-traitants, et anticiper l'accueil de nouvelles populations en faisant monter en charge les services et équipements"*, se rappelle Olivier Boucherie, directeur du PETR Pays Portes de Gascogne. De fait, en vingt ans, les 169 communes de ce territoire (dont 147 ont moins de 1 000 habitants) ont vu leur population croître de 27 %, soit 20 000 habitants supplémentaires. Et ce n'est pas fini. D'après l'Insee, d'ici 2050, elles devraient encore gagner 25 000 nouveaux résidents.

Ce développement économique, le Pays Portes de Gascogne espère bien l'amplifier grâce à la signature (mi-2017) du contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole, qui formalise la volonté des deux territoires de coopérer dans sept domaines. Avec un objectif : mieux répartir l'activité. Car si le sud du territoire, périurbain et proche de Toulouse, en a jusqu'à présent profité, c'est moins le cas pour le nord, plus rural, proche d'Auch et d'Agen. *"Nous ne demandons pas à partager la richesse entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne, mais à la faire fructifier en y apportant notre contribution. Les coopérations qui s'engagent sont aussi des réponses aux problématiques rencontrées par la métropole"*, précise le sénateur du Gers Raymond Vall, président du Pays Portes de Gascogne, qui revendique la paternité de ces contrats de réciprocité créés à titre expérimental en 2015, dans la foulée de la loi instituant les métropoles.

Tirer parti des complémentarités

"Les métropoles ont une responsabilité et doivent jouer un rôle d'accélérateur et de solidarité à l'égard des zones rurales", ne cesse de répéter Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole et de France urbaine, association regroupant métropoles et grandes intercommunalités. Il défend l'idée d'une *"alliance des territoires"*. Celle qui se construit ici est sans conteste une vitrine politique à l'heure où le "ruissellement" de la création de richesses (ou son absence) des métropoles vers les autres territoires fait débat. Elle reste toutefois à organiser.

Coopération sur une base volontaire, le contrat de réciprocité repose sur une idée simple : exploiter les complémentarités entre deux territoires pour en faire un levier de développement durable, dont chacun doit pouvoir tirer bénéfice. Toulouse Métropole veut développer les circuits courts alimentaires pour nourrir ses 756 000 habitants ? Le nord rural du Pays Portes de Gascogne regorge de produits de qualité. Reste à organiser l'approvisionnement en structurant ces filières de proximité, et à les promouvoir auprès des restaurateurs, cantines publiques et consommateurs.

Premier effet, le marché d'intérêt national (MIN) de Toulouse, qui voulait inaugurer un "carreau" de produits fermiers régionaux, frais ou transformés, l'ouvrira en janvier 2019 avec des productions du Gers. *"Le contrat de réciprocité est une porte d'entrée pour résoudre la problématique d'accès aux MIN pour les petits producteurs"*, commente Raymond Vall.

Organiser l'approvisionnement va les pousser à se structurer et à réfléchir à la transformation des produits intéressant les restaurateurs." A terme, pour le territoire gersois, c'est aussi la perspective d'une fabrication de produits alimentaires transformés plus riche en emplois.

Les cantines et cuisines collectives de la métropole toulousaine, qui servent près de 100 000 repas quotidiens, constituent un autre débouché attendu, dès que les filières gersoises (viande, légumes de plein champ, volaille) se seront organisées pour répondre aux critères de ces marchés publics. La hausse programmée de la part de produits locaux (25 %) dans l'approvisionnement crée l'opportunité d'une relocalisation des achats, notamment de bio, qui, pour une large part, provenaient de producteurs basés en dehors de l'Hexagone ! Le débouché est d'ailleurs déjà conséquent pour les 100 éleveurs gersois réunis sous la marque Lou Béthêt ("le veau" en gascon), classée label rouge, qui fournissent en viande, depuis le printemps 2017, les cantines toulousaines au moins une fois par mois. *"Ce marché représente 50 % de notre production de veau rosé. Tout ce qui met en visibilité l'offre des agriculteurs gersois, comme le contrat de réciprocité va le faire, est un levier de développement"*, note Simon Faulong, éleveur de veaux à Saint-Brès, près d'Auch.

Autre volet du contrat : le développement d'espaces de *coworking* pour permettre aux salariés qui travaillent à Toulouse mais habitent au Pays Portes de Gascogne de télétravailler. Pour Toulouse Métropole, c'est un des moyens de diminuer le trafic routier. Pour le territoire gersois, il s'agit de conserver des postes qualifiés sur son territoire.

L'intérêt de cette démarche, comparée aux nombreux projets de tiers lieux ruraux (voir article page 68), c'est qu'elle associe les entreprises. C'est notamment le cas pour le groupe Airbus, qui a conclu fin 2018 un accord unifiant la pratique du télétravail et ouvrant la possibilité de télétravailler - jusqu'à deux jours par semaine - à ses 40 000 salariés. *"On a déjà identifié 1 000 salariés d'Airbus résidant sur notre territoire"*, note Olivier Boucherie. Ce dernier s'est fixé comme objectif d'offrir, dans cinq espaces de *coworking* repérés ou en développement, 100 postes de télétravail d'ici fin 2019.

Pas de budget dédié

Création d'un itinéraire sécurisé pour les cyclistes entre la métropole et le Pays Portes de Gascogne (qui a déployé une flotte électrique pour la location courte durée proposée aux vacanciers) ; diffusion par la métropole de 10 000 exemplaires du *Guide du Routard Pays Portes de Gascogne*, afin d'inciter les Toulousains à penser au Gers pour leurs week-ends... Les domaines de coopération sont nombreux. Reste que cette fameuse contractualisation n'a pas de budget dédié, qui aurait pu être la concrétisation d'une redistribution des richesses de la métropole vers ses périphéries. Comme le rappelle Pierre-Emmanuel Reymund, responsable de la mission "prospective, partenariat et innovations territoriales" de Toulouse Métropole, *"le contrat de réciprocité éclaire des dispositifs ou politiques existants, en les faisant converger"*. Un contrat limité donc, même si officiellement, les différents

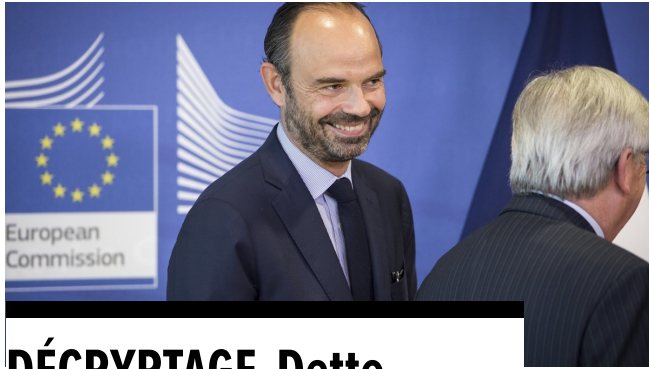
acteurs disent ne pas regretter l'absence de moyens de financement.

Pour lancer les premiers chantiers, Toulouse Métropole a fait de ce contrat un des axes du volet de "coopération territoriale" inclus dans le pacte Etat-métropoles¹ ([url:#footnote1_0zmnrho](#)). Sur les 11 millions d'euros reçus de l'Etat dans ce cadre, cela lui a permis d'orienter 500 000 euros vers des actions avec le Gers. Mais la métropole ne finance rien sur son propre budget, pour ne pas "froisser" les espaces ruraux de son propre territoire.

Certains territoires non métropolitains voudraient aller plus loin que ces contrats de réciprocité et leur logique de gré à gré non contraignante. L'Association des petites villes de France (APVF) propose ainsi de flécher 1 % des recettes fiscales des métropoles vers les petites villes de leur région *"pour financer certains projets structurants"*. Cette suggestion d'une contribution de solidarité obligatoire a cependant fait bondir France urbaine, l'association des métropoles et grandes intercommunalités, que dirige justement Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole. Celle-ci va d'ailleurs bientôt signer deux nouveaux contrats de réciprocité... sans budget dédié.

1. ([url:#footnote1_0zmnrho](#)) Le pacte Etat-métropoles, signé mi-2016 et doté de 150 millions d'euros, contient deux volets : l'un portant sur l'innovation, l'autre sur la coopération avec les territoires voisins. Mais la majorité des projets retenus concerne l'innovation et touche donc les territoires des métropoles elles-mêmes.

À LA UNE



DÉCRYPTAGE Dette publique : pas de quoi paniquer !

CHRISTIAN CHAVAGNEUX | 17/12/2018 |

[url:https://www.alternatives-economiques.fr/dette-publique-de-quoi-paniquer/00087452](https://www.alternatives-economiques.fr/dette-publique-de-quoi-paniquer/00087452)



POUVOIR D'ACHAT Un tournant social du quinquennat ? Pas vraiment

GUILLAUME DUVAL | 17/12/2018 |

[url:https://www.alternatives-economiques.fr/un-tournant-social-quinquennat-vraiment/00087451](https://www.alternatives-economiques.fr/un-tournant-social-quinquennat-vraiment/00087451)



PODCAST

Peut-on refuser la mutuelle de son employeur ?

SANDRINE FOULON | 17/12/2018

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/on-refuser-mutuelle-de-employeur/00087458](https://www.alternatives-economiques.fr/on-refuser-mutuelle-de-employeur/00087458))

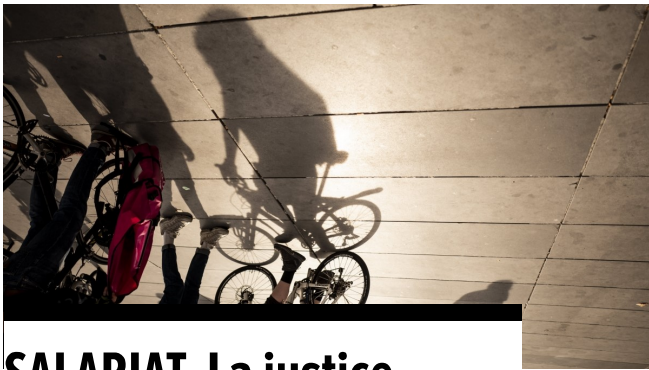


CHRONIQUE

Pollution, quantification et psychologie humaine

KAUSHIK BASU | 14/12/2018 |

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/kaushik-basu/pollution-quantification-psychologie-humaine/00087283](https://www.alternatives-economiques.fr/kaushik-basu/pollution-quantification-psychologie-humaine/00087283))



SALARIAT La justice peut-elle donner un coup de frein à l'ubérisation ?

SANDRINE FOULON | 14/12/2018 |

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/justice-donner-un-coup-de-frein-a-luberisation/00087443](https://www.alternatives-economiques.fr/justice-donner-un-coup-de-frein-a-luberisation/00087443))



RESSENTI Ce diffus sentiment de pauvreté

XAVIER MOLÉNAT | 14/12/2018 |

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/diffus-sentiment-de-pauvrete/00087364](https://www.alternatives-economiques.fr/diffus-sentiment-de-pauvrete/00087364))